

Étaient présents : les Conseillers en exercice à l'exception de Cyril CANDAS qui a donné pouvoir à Gilles LE BEC, Yves KERIER qui donne pouvoir à François LE BERRE, Ronan LANSONNEUR qui donne pouvoir à Michel JOURDEN et Nicolas TOCQUER qui donne pouvoir à Myriam PANOU.

Secrétaire de séance : Mary KEREBEL est élue Secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06 juillet 2018 est adopté à l'unanimité des présents.

CHIFFRES de la RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

Les effectifs scolaires 2018/2019 se décomposent comme suit :

	Ecole de Kérargroas	Ecole Sainte Marie
TPS	3	0
PS	12	9
MS	11	8
GS	15	11
CP	15	7
CE1	22	14
CE2	17	2
CM1	16	12
CM2	13	13
TOTAL	124	76

Un premier retour de la mise en service du self a été fait. Les résultats sont satisfaisants en tout point et notamment quant à la réduction des nuisances sonores pendant le temps de restauration.

En ce début d'année le Conseil Municipal tient à remercier les bénévoles assurant la prestation d'aide aux devoirs qui a repris pour cette année scolaire.

BILAN de la QUALITE des EAUX de Baignade 2018

Comme tous les ans l'ARS a procédé à des analyses de la qualité des eaux de baignade dont les résultats sont les suivants :

	04/06	22/06	06/07	20/07	03/08	10/08	24/08	06/09	07/09
GOUEROU	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PORS GORET	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PORS AR MARC'H	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PORSGUEN	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	Eau conforme de bonne qualité								
■	Eau conforme de qualité moyenne								
■	Eau de mauvaise qualité								

Un point de pollution enregistré le 06 septembre 2018 a conduit à la fermeture de la plage pendant un week-end. L'origine n'a pu être déterminée. La situation est revenue à la normale dès le lendemain.

RAPPORT d'ACTIVITES de la CCPI exercice 2017

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport des activités menées par Pays d'Iroise Communauté au cours de l'année 2017 a fait l'objet d'une communication en séance.

DESIGNATION du COORDONNATEUR d'ENQUETE

Le recensement général de la population est fixé pour la commune de LAMPAUL-PLOUARZEL du 17 janvier au 16 février 2019. Pour préparer et encadrer ces opérations de recensement la commune désigne Monsieur Rudy JEANNES coordonnateur communal.

REGULARISATION CESSION FONCIERE IMPASSE de l'ALLEE VERTE

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de procéder à la régularisation de la cession à titre gratuit consentie il y a plusieurs années par les propriétaires de la parcelle AH 382 impasse de l'allée verte au profit de la Commune. Les frais liés à cette mutation seront intégralement pris en charge par la Commune.

DETERMINATION des TARIFS pour l'AIRE de CAMPING CAR avec PORTIQUE d'ACCES - complément à la délibération n° 2018-44 du 06 juillet 2018

Il est proposé de porter un complément de tarification à ceux déterminés le 06 juillet 2018 qui sont pour rappel de 6 € par tranche de 24 H.00 + la taxe de séjour de 0.60 € par adulte. Le portique de gestion des accès permet une tarification différenciée pour les « petits dépassements » compris entre 1 et 4 heures.

A l'unanimité les tarifs sont complétés de la manière suivante :

+ 1 heure	1,50 €
+ 2 heures	3.00 €
+ 3 heures	4.50 €
+ 4 heures	6.00 €.

Tout camping cariste comptabilisant un dépassement supérieur à 4 heures devra s'acquitter du montant prévu pour une journée complète de 24 H.00.